

# Stages de remise à niveau

## **VADE-MECUM**

## POUR LES ENSEIGNANTS ET LES DIRECTEURS

L'ORGANISATION DES STAGES
LES ELEVES, LEURS PARENTS
LES ENSEIGNANTS QUI ENCADRENT LES STAGES
LES TEXTES OFFICIELS
LES RESPONSABILITES
ABSENCES DES ELEVES
ABSENCES DES ENSEIGNANTS
PENDANT LE STAGE : CONTENUS, DEMARCHES
LE ROLE DE CHACUN AVANT, PENDANT, APRES

#### **SOMMAIRE**

#### L'ORGANISATION DES STAGES

p.3

- Pourquoi ces stages ?
- Est-ce l'école ou un stage ?
- Quels sont les domaines d'apprentissages concernés ?
- Combien de stages y a-t-il dans l'année ?
- Quel est le calendrier en 2012 ?
- Où se déroulent les stages ? Comment les décisions sont-elles prises ?
- Peut-on organiser un seul stage dans une école ?
- Que faire lorsqu'il n'y a pas d'enseignant volontaire dans l'école?
- Les stages peuvent-ils être organisés dans d'autres locaux que ceux d'une école ?
- Le stage se déroule-t-il nécessairement dans une classe?

#### LES ELEVES, LEURS PARENTS

p.4 et 5

- Pour quels élèves ?
- Qui choisit les élèves ?
- Combien d'élèves ?
- Qui informe les parents des élèves de la proposition de stage?
- Y a-t-il une information apportée de façon plus générale aux familles?
- Quel est le coût ?
- Les parents peuvent-ils refuser que leur enfant participe à un stage de remise à niveau ?
- Les parents peuvent-ils choisir l'enseignant qui prend en charge leur enfant dans le cadre d'un stage ?
- Peut-on inscrire un enfant en SRAN sans avoir l'accord des parents ?
- Comment faire lorsque les parents sont séparés ?
- Que faire lorsque des parents demandent avec insistance que leur enfant fasse un stage ?
- Dans le cas où un élève porteur de handicap ne se voit pas proposer de stage de remise à niveau, les parents peuvent-ils le demander et l'obtenir?
- Un élève de CLIN peut-il participer à un SRAN ?
- Peut-on proposer un stage à un élève bénéficiant d'un PAI et qui est responsable de sa mise en œuvre ?
- Un élève peut-il bénéficier de plusieurs stages dans l'année ?
- Quelle information est donnée aux parents à l'issue du stage?

#### LES ENSEIGNANTS QUI ENCADRENT LES STAGES

p.6

- Qui encadre les stages?
- Combien de stages un enseignant volontaire peut-il encadrer?
- Un enseignant qui assuré un stage aux vacances de printemps est-il prioritaire pour les vacances d'été?
- Quelles priorités dans le cas où il y est trop d'enseignants volontaires?
- Un enseignant d'école maternelle peut-il encadrer un stage ?
- Un ZIL ou un enseignant appartenant à la brigade peut-il encadrer un stage?
- Un enseignant à temps partiel peut-il être volontaire?
- Un enseignant peut-il encadrer plus d'un stage dans l'année ?
- Comment se passe la prise de contact avec l'école du stage pour un enseignant d'une autre école ?
- Quelle est la rémunération ?
- Quelles sont les modalités de la rémunération ?

#### LES TEXTES OFFICIELS

p.7

- Depuis quand les stages existent-ils ?
- Quels sont les textes officiels de référence ?

#### LES RESPONSABILITES

р.8

- Quelle est la responsabilité des enseignants pendant le stage ?
- Les trois heures quotidiennes de stage sont-elles continues?
- Quelle est la couverture d'assurance pour les trajets domicile-école durant la période de stage?
- Un ordre de mission est-il nécessaire pour les enseignants?
- La présence du directeur de l'école où a lieu le stage est-elle obligatoire?
- Quelle est la responsabilité du directeur de l'école où a lieu le stage, pendant le stage?
- Quelles sont les responsabilités du maire, dans le cadre de la mise à disposition des locaux ?
- Quel document doit-on demander à la famille ?
- L'autorisation écrite est-elle valable pour plusieurs stages ?
- Que faire en cas de problème avec des enfants ou des parents?
- Que faire en cas de problème grave dans les locaux ?

#### **ABSENCES DES ELEVES**

р.

- L'assiduité est-elle obligatoire ?
- Comment être tenu informé des motifs d'absence d'un élève?
- Que faire si un enfant inscrit ne vient pas?
- Que faire si le nombre d'absents est important ?
- Que faire si un enfant se présente qui n'est pas inscrit?

#### ABSENCES DES ENSEIGNANTS

p.10

- Un enseignant peut-il demander une autorisation d'absence à l'avance pendant la semaine de stage?
- Que faire en cas de retard de l'enseignant ?
- Que faire en cas d'absence imprévue de l'enseignant?

#### PENDANT LE STAGE : CONTENUS, DEMARCHES

p.10

- Quels contenus?
- Y a-t-il des démarches pédagogiques propres à ces stages?

#### LE ROLE DE CHACUN avant, pendant, après p.11 et 12

- Quel est le rôle du directeur d'école (toute école maternelle et élémentaire)?
- Quel est le rôle du directeur d'école élémentaire (toute école élémentaire) ?
- Quel est le rôle du directeur de l'école où est organisé un stage?
- Quel est le rôle de l'inspecteur de la circonscription ?
- Quel est le rôle de l'enseignant de l'élève qui participe à un stage ?
- Quel est le rôle de l'enseignant encadrant le stage ?
- Quels sont les liens entre enseignants (de l'élève, du
- Le maître de la classe peut-il fournir à l'élève d'autres documents qu'un simple cahier pour le stage et à son collègue d'autres précisions que celles de la fiche navette?
- Quel est le rôle du RASED ?
- Quel est le rôle du conseil de maîtres ou de cycle ?

#### SRAN: des questions et des réponses

#### L'ORGANISATION DES STAGES

#### SRAN: Pourquoi ces stages?

L'aide personnalisée à l'école maternelle et élémentaire est une réponse pour pallier les difficultés scolaires. Pour aller plus loin dans le traitement des difficultés rencontrées par les élèves, le dispositif des stages de remise à niveau pendant la période des vacances scolaires est un service proposé aux parents des élèves d'école élémentaire qui présentent des lacunes importantes en français et mathématiques.

Ces stages existent à l'école et également au lycée.

#### SRAN: Est-ce l'école ou un stage?

Le mot *stage* est adapté à une *période* de formation limitée - à savoir une semaine - et c'est en cela qu'il se distingue de l'école qui se déroule dans la continuité.

Mais il s'agit bien d'activités pédagogiques destinées à améliorer le niveau scolaire des élèves ; en effet les SRAN constituent des actions mises en place par le ministère de l'éducation nationale et font donc partie intégrante du service public de l'enseignement, même si elles sont organisées pendant la période des vacances scolaires.

#### SRAN: Quels sont les domaines d'apprentissages concernés?

Ils sont précisément ciblés. Les stages de remise à niveau concernent les élèves présentant des difficultés en français ou mathématiques.

#### SRAN: Combien de stages y a-t-il dans l'année?

Trois sessions sont organisées pendant les vacances scolaires :

- pendant la première semaine des vacances de printemps
- pendant la première semaine de vacances d'été (début juillet)
- pendant la dernière semaine des vacances d'été (fin août)

Les stages se déroulent sur une durée de 15 heures, à raison de trois heures quotidiennes pendant cinq jours.

#### SRAN: Quel est le calendrier en 2012?

Les stages se dérouleront sur une durée de 15 heures, à raison de trois heures quotidiennes pendant cinq jours, mercredi compris.

Semaine 1 : du lundi 16 au vendredi 20 avril 2012 de 8 h 30 à 11h 30 Semaine 2 : du lundi 9 au vendredi 13 juillet 2012 de 8 h 30 à 11 h 30 Semaine 3 : du lundi 27 au vendredi 31 août 2012 de 8 h 30 à 11 h 30

#### SRAN: Où se déroulent les stages? Comment les décisions sont-elles prises?

Les stages sont implantés dans les écoles déterminées par l'inspecteur chargé de la circonscription, en lien avec les directeurs d'école et le chef de la circonscription des affaires scolaires (CAS). L'inspecteur choisit les écoles en fonction :

- des volontaires de l'école (si plusieurs enseignants de l'école sont volontaires, l'inspecteur peut être amené à la privilégier pour des questions d'organisation)
- de la disponibilité des locaux (une école avec des travaux pendant les vacances sera évitée)
- de la présence d'un centre de loisirs dans l'école (offrant une possibilité aux parents d'y inscrire leur enfant s'ils le souhaitent l'après-midi).

Depuis août 2011, ils peuvent aussi être implantés dans les locaux du collège, favorisant la continuité CM2-6<sup>e</sup>. On veillera à ce que le collège soit dans la mesure du possible celui d'affectation des élèves concernés. L'inspecteur prévoit cet accueil avec le principal du collège.

#### SRAN: Peut-on organiser un seul stage dans une école?

Non, l'inspecteur veille à ce qu'un enseignant ne se trouve pas seul dans une école.

#### SRAN: que faire lorsqu'il n'y a pas d'enseignant volontaire dans l'école?

Un enseignant non volontaire ne peut bien entendu pas se voir imposer d'encadrer un stage. Le dispositif repose sur le volontariat. Les élèves de l'école peuvent être en stage avec des enseignants d'autres écoles, dans leur école ou dans une autre école.

SRAN : Les stages peuvent-ils être organisés dans d'autres locaux que ceux d'un établissement scolaire ?

Non.

#### SRAN: Le stage se déroule-t-il nécessairement dans une classe?

Non, la BCD, la salle informatique peuvent aussi être utilisées. Cependant, il est nécessaire de s'assurer que le centre de loisirs ne les occupe pas.

#### LES ELEVES, LEURS PARENTS

#### SRAN: Pour quels élèves?

- pour les élèves de CM1 et CM2 pendant les trois périodes
- pour les élèves de CE1 pendant les vacances de printemps seulement.

En 2011, les stages ont été proposés au CE1 à titre expérimental, en complément de l'aide personnalisée. La fin du CE1 constitue le premier palier de validation du socle commun et les stages de remise à niveau peuvent contribuer à favoriser l'acquisition des compétences et connaissances nécessaires.

Les élèves concernés, du CE1, du CM1 ou du CM2, ont des lacunes importantes en français ou mathématiques, malgré les aides dont ils ont déjà pu bénéficier.

L'accord des parents est indispensable.

#### SRAN: Qui choisit les élèves?

Les élèves sont sélectionnés par le maître de la classe, sur la base des évaluations ordinaires et, en juillet et août, de l'évaluation nationale au CM2.

#### SRAN: Combien d'élèves?

Le nombre d'élèves choisis par l'enseignant relève de son initiative.

La capacité des stages est déterminée sur la base de groupes (un stage/un groupe).

Les stages se déroulent en petits groupes, chaque groupe étant constitué d'environ six élèves. Dans la phase préparatoire, et compte tenu d'un absentéisme fréquemment constaté pendant les stages d'été, on peut élargir l'effectif moyen des groupes.

#### SRAN : Qui informe les parents des élèves de la proposition de stage ?

Le directeur fournit l'information (un exemple de courrier est proposé) et le formulaire d'inscription aux familles des élèves concernés, en général transmis par l'enseignant dans le cahier de correspondance.

#### SRAN : Y a-t-il une information apportée de façon plus générale aux familles ?

La possibilité de stages de remise à niveau est présentée au conseil d'école. Elle est inscrite dans le volet du projet d'école concernant l'aide aux élèves rencontrant des difficultés.

#### SRAN: Quel est le coût?

Les stages sont gratuits pour les familles.

SRAN : Les parents peuvent-ils refuser que leur enfant participe à un stage de remise à niveau ? Oui.

## SRAN: Les parents peuvent-ils choisir l'enseignant qui prend en charge leur enfant dans le cadre d'un stage?

Tout comme la possibilité de choisir tel ou tel enseignant dans l'école d'accueil de l'élève, un parent n'obtiendra pas la participation de son enfant au stage encadré par un enseignant de son choix.

#### SRAN: Peut-on inscrire un enfant en SRAN sans avoir l'accord des parents?

La participation au stage s'effectue uniquement avec l'accord de la famille. L'accord doit être écrit (voir courrier proposé pour les parents).

#### SRAN : Comment faire lorsque les parents sont séparés ?

En cas d'autorité parentale conjointe, et comme pour tous les documents importants pour la vie scolaire, les deux parents sont informés de la proposition de stage ; l'accord des deux parents est à demander. En cas d'accord de l'un des parents et de refus explicite de l'autre, l'enfant ne participera pas au stage.

SRAN: Que faire lorsque des parents demandent avec insistance que leur enfant fasse un stage? C'est l'enseignant de la classe qui propose les élèves, en s'appuyant sur les évaluations qui révèlent des difficultés en français ou en mathématiques. Si cet enfant est dans ce cas, la demande des parents est satisfaite. Si l'enseignant est réservé, il mènera un dialogue avec les parents. Et comme pour toute situation de désaccord non résolu, il orientera si nécessaire les parents vers le directeur, puis celui-ci vers l'inspecteur.

Les parents peuvent donc demander l'inscription de leur enfant, mais ils ne peuvent pas l'exiger.

## SRAN: Dans le cas où un élève porteur de handicap ne se voit pas proposer de stage de remise à niveau, les parents peuvent-ils le demander et l'obtenir?

Tout élève reconnu porteur de handicap par la MDPH peut bénéficier de ce type de stage; mais c'est bien l'enseignant qui le propose à l'élève, s'il considère cette participation utile.

#### SRAN : Un élève de CLIN peut-il participer à un SRAN ? Oui.

## SRAN : Peut-on proposer un stage à un élève bénéficiant d'un PAI et qui est responsable de sa mise en œuvre ?

L'enseignant de la classe aura préalablement contacté l'enseignant du stage qui s'assurera, préalablement à la mise en place du stage dont il est responsable, des conditions particulières d'accueil d'un élève bénéficiant d'un PAI. Il devrait logiquement à cette occasion en être signataire afin de pouvoir en assurer la réalisation.

#### SRAN : Un élève peut-il bénéficier de plusieurs stages dans l'année ?

Un élève peut bénéficier au cours de l'année scolaire d'un à trois stages selon ses besoins et l'évaluation des progrès qu'il réalise.

#### SRAN: Quelle information est donnée aux parents à l'issue du stage?

« A la fin du stage, une évaluation des progrès de chaque élève sera faite et communiquée à la famille ainsi qu'à l'enseignant de la classe. » A l'issue du stage, une copie de la <u>fiche navette</u> de l'élève - ou un bilan sous toute autre forme appropriée - pourra être remise à sa famille.

#### LES ENSEIGNANTS QUI ENCADRENT LES STAGES

#### SRAN: Qui encadre les stages?

Les stages ne peuvent être encadrés que par des enseignants, instituteurs ou professeurs des écoles volontaires.

S'il n'y a pas suffisamment d'enseignants volontaires dans la circonscription, il peut être fait appel à des enseignants d'autres circonscriptions. C'est le rectorat qui organise ces compensations.

S'il y a plus d'enseignants volontaires que de besoins, c'est l'inspecteur chargé de la circonscription aui effectue les choix.

En effet, les élèves peuvent se trouver en stage :

- avec leur enseignant
- avec un enseignant de l'école
- avec un enseignant d'une autre école de la circonscription
- avec un enseignant d'une autre circonscription.

La cohérence pédagogique est l'un des critères de choix des enseignants pour organiser les stages. Tout enseignant en situation d'activité peut demander à prendre en charge un stage de remise à niveau. La connaissance du contexte scolaire habituel de l'élève favorisera les relations de travail avec l'enseignant de l'enfant et sa famille.

#### SRAN: Combien de stages un enseignant volontaire peut-il encadrer?

Un enseignant volontaire peut encadrer un stage de remise à niveau à chacune des trois périodes définies (congés de printemps et d'été).

## SRAN : Un enseignant qui assuré un stage aux vacances de printemps est-il prioritaire pour les vacances d'été ?

Non. Il n'y a pas de priorité de ce type.

#### SRAN: Quelles priorités dans le cas où il y a trop d'enseignants volontaires?

L'inspecteur de la circonscription examinera le contexte de sa circonscription pour établir les meilleurs choix dont les critères prioritaires seront pédagogiques.

Critères qui peuvent être pris en compte :

- l'école d'exercice
- le niveau de classe d'exercice
- le fait d'être enseignant spécialisé
- le nombre de stages déjà effectués par les enseignants.

### SRAN : Un enseignant d'école maternelle peut-il encadrer un stage ?

SRAN : Un ZIL ou un enseignant appartenant à la brigade peut-il encadrer un stage ? Oui.

#### SRAN: Un enseignant à temps partiel peut-il être volontaire?

Oui, dans la mesure où il s'agit d'une activité « ponctuelle », qui n'est pas conduite sur la totalité de l'année scolaire (contrairement à l'accompagnement éducatif).

SRAN: Un enseignant peut-il encadrer plus d'un stage dans l'année? Oui, s'il y a des besoins.

## SRAN : Comment se passe la prise de contact avec l'école du stage pour un enseignant d'une autre école ?

L'enseignant qui encadre un stage qui ne se déroule pas dans son école prend tout contact nécessaire avec l'école du stage pour disposer des clés de la classe et repérer les locaux pour le premier jour de stage. Il restitue ces clés selon les modalités qu'il détermine avec le directeur.

#### SRAN: Quelle est la rémunération?

Les enseignants sont rémunérés en heures supplémentaires d'enseignement.

Dans l'état actuel de la réglementation, ces heures sont défiscalisées et exonérées de cotisations sociales

Le tarif est fixé par le ministère de l'éducation nationale. Taux horaire pour 2012 :

Corps:	Instituteur	Professeur des écoles	Professeur des écoles
		classe normale	hors classe
Taux horaire :	21,61 €	24,28 €	26,71 €
Pour 15 h :	324,15 €	364,20 €	400,65 €

#### SRAN: Quelles sont les modalités de la rémunération?

Une fois que le stage est terminé, l'enseignant qui a encadré un stage transmet à l'inspecteur chargé de la circonscription où s'est tenu le stage :

- la fiche de présence pour le groupe d'élèves stagiaires de l'enseignant (document fourni)
- une copie de la fiche navette concernant les compétences à travailler et les progrès effectués
- le formulaire des HSE « Etat individuel des heures supplémentaires année 2012 Remise à niveau » (<u>printemps</u>, <u>juillet</u> ou <u>août</u>). Dans le formulaire à remplir, est demandé le code établissement : c'est le numéro qui figure dans l'adresse électronique de l'école d'exercice après <u>Ce.</u>

L'inspecteur transmet aux services du rectorat ce formulaire en deux exemplaires qu'il a visés. Le paiement est ensuite mis en œuvre.

#### LES TEXTES OFFICIELS

#### SRAN: Depuis quand les stages existent-ils?

Le ministre a annoncé en février 2008 la mise en place de stages de remise à niveau pendant les vacances, pour les élèves de CM1 et de CM2 présentant des difficultés en français ou mathématiques. Ils existent donc depuis les vacances de printemps de 2008. 2012 est la cinquième année pour ces stages.

#### SRAN: Quels sont les textes officiels de référence?

Les stages ont été définis par la note ministérielle du 1<sup>er</sup> février 2008 relative à l'organisation de stages de remise à niveau proposés aux élèves en fin d'école primaire présentant des difficultés en français ou mathématiques :

http://media.education.gouv.fr/file/02\_fevrier/40/5/stages\_pour\_CM1\_CM2\_23405.pdf

Chaque circulaire nationale de rentrée, depuis la rentrée 2009, intègre les stages de remise à niveau parmi les aides, par exemple pour la rentrée 2011 : « Dès qu'une difficulté apparaît, qui ne peut être levée par la différenciation conduite dans la classe, l'aide personnalisée est mobilisée, complétée, le cas échéant, par les stages de remise à niveau, ou par l'appel aux aides spécialisées. » (circulaire n° 2011-071 du 2 mai 2011 relative à la préparation de la rentrée 2011, BO n°18 du 5 mai 2011 : http://www.education.gouv.fr/cid55941/mene1111098c.html)

Les stages ont été étendus aux élèves de CE1 en 2011 :

http://media.eduscol.education.fr/file/Aide\_personnalisee/41/2/Aide\_personnalisee\_stages\_de\_remise\_a\_niveau\_169412.pdf

Les stages sont présentés sur le site ministériel Eduscol :

http://eduscol.education.fr/cid49814/aide-personnalisee-stages-remise-niveau.html

#### LES RESPONSABILITES

#### SRAN : Quelle est la responsabilité des enseignants pendant le stage ?

Une liste des présences est établie chaque jour et il est nécessaire de signaler les absences non justifiées ; par conséquent l'enseignant doit veiller à bien disposer de tous les éléments nécessaires (coordonnées des parents), ainsi que d'un accès à un téléphone.

L'enseignant est responsable de la surveillance des élèves qui lui sont confiés, à partir du moment où ils lui sont remis par les familles, et jusqu'à 11 h 30. Sur le plan de la responsabilité civile, le stage s'inscrivant dans ses missions d'enseignement au titre des heures supplémentaires qu'il assure, la responsabilité de l'enseignant est la même que celle qu'il assure durant ses heures d'enseignement habituelles. La responsabilité susceptible d'être engagée l'est dans les mêmes conditions que pour l'enseignement devant un groupe-classe. Ainsi, sauf faute personnelle, la responsabilité de l'État est substituée à celle des membres de l'enseignement dans tous les cas où leur responsabilité est engagée à la suite ou à l'occasion d'un fait dommageable commis, soit par les élèves qui leur sont confiés, soit au détriment de ces élèves (article L911-4 du code de l'éducation). Il est à noter que pendant le déroulement du stage, les enseignants présents pourraient voir leur responsabilité engagée en cas de manquement aux obligations de sécurité : ils ont donc tout intérêt à connaître les modalités du PPMS de l'école dans laquelle ils interviennent.

Tout accident corporel intervenant durant le stage fera l'objet d'un rapport sur le <u>formulaire</u> habituel.

#### SRAN: Les trois heures quotidiennes de stage sont-elles continues?

Chaque demi-journée de stage commence à 8 h 30 ; les élèves accompagnés par l'enseignant rejoignent la salle qui lui a été attribuée par le directeur de l'école où est implanté le stage.

La matinée comporte un temps de pause de 15 minutes sous la responsabilité de l'enseignant qui encadre le stage.

L'enseignant accompagne ses élèves jusqu'à la porte de l'école à 11 h 30.

## SRAN : Quelle est la couverture d'assurance pour les trajets domicile-école durant la période de stage ?

Les trajets effectués durant les périodes de stage au titre des heures supplémentaires effectuées par l'enseignant volontaire sont couverts au même titre que ses déplacements professionnels habituels.

#### SRAN : Un ordre de mission est-il nécessaire pour les enseignants ?

OUI, puisque l'enseignant intervient hors de ses horaires obligatoires de service. La liste des enseignants désignés devra faire l'objet d'un document signé par le directeur académique. Il pourra être considéré comme tenant lieu d'ordre de mission.

SRAN : La présence du directeur de l'école où a lieu le stage est-elle obligatoire ? Non.

SRAN : Quelle est la responsabilité du directeur de l'école où a lieu le stage, pendant le stage ? Les responsabilités encourues par le directeur pendant les stages de remise à niveau sont les mêmes que celles qu'il encourt pendant les activités scolaires habituelles. Il a le devoir de signaler tout élément qui compromettrait la sécurité des personnes (plan des locaux, éléments défectueux...) comme il le ferait lorsque l'école est le lieu d'activités hors temps scolaire.

### SRAN: Quelles sont les responsabilités du maire, dans le cadre de la mise à disposition des locaux?

Dans la mesure où les stages sont organisés à destination des seuls élèves, répondent à un objectif d'enseignement et sont inscrits dans le projet d'école, ils peuvent être considérés comme faisant partie de la formation initiale. En conséquence, l'organisation de ces activités n'entre pas dans le cadre de l'utilisation des locaux par le maire. Le maire n'encourt donc pas d'autres responsabilités

que celles qui sont liées à sa qualité de représentant de la commune propriétaire des locaux (<u>article</u> <u>L212-4</u> du code de l'éducation).

#### SRAN: Quel document doit-on demander à la famille?

Une autorisation écrite doit être demandée aux parents ou au représentant légal de l'enfant par l'enseignant de l'élève.

#### SRAN: L'autorisation écrite est-elle valable pour plusieurs stages?

Non. Il faut une autorisation pour chaque stage.

#### SRAN: Que faire en cas de problème avec des enfants ou des parents?

Le secrétariat de l'inspection de circonscription selon la période peut être ouvert.

- Pour un problème auquel ce vade-mecum n'apporterait pas de réponse : joindre au rectorat, à la Division des écoles, le service gérant les SRAN (01 44 62 40 75) ou le standard (01 44 62 40 40) en demandant le bureau DE1.

En cas de nécessité d'intervention, le rectorat contacte l'inspecteur qui est de permanence.

- Pour un événement grave survenant pendant le temps d'enseignement, joindre :

police secours: 17 les pompiers: 18 le SAMU: 15

le rectorat: 01 44 62 46 52

#### SRAN: Que faire en cas de problème grave dans les locaux?

Le directeur de l'école a indiqué le numéro de téléphone du service de la mairie, de la police ; les documents relatifs à la sécurité se trouvent dans la loge du gardien.

Le rectorat doit être informé du problème.

#### **ABSENCES DES ELEVES**

#### SRAN: L'assiduité est-elle obligatoire?

L'autorisation des parents, pour que leur enfant suive le stage de remise à niveau, constitue un engagement moral. L'autorisation des parents doit mentionner qu'ils s'engagent à signaler toute absence dans les meilleurs délais.

#### SRAN : Comment être tenu informé des motifs d'absence d'un élève ?

Les enseignants volontaires s'assurent de la présence effective des élèves placés sous leur responsabilité durant le stage. Dans le cas de l'absence de l'un d'eux non signalée par la famille, l'enseignant en avertit sans délai celle-ci par téléphone.

#### SRAN: Que faire si un enfant inscrit ne vient pas?

L'enseignant joint la famille par téléphone. A l'issue des vacances, le directeur de l'école de l'élève veille à demander le motif de l'absence s'il n'en a pas eu connaissance avant.

#### SRAN: Que faire si le nombre d'absents est important?

Le nombre minimal est fixé à 2 pour que la séance de stage se tienne. Si l'enseignant n'a pas deux élèves au moins, il rejoint la classe d'un autre collègue et ils encadrent le groupe en question (ensemble ou en séparant les élèves).

#### SRAN: Que faire si un enfant se présente qui n'est pas inscrit?

L'enfant est accueilli dans un groupe et ses parents joints pour avoir des explications.

#### **ABSENCES DES ENSEIGNANTS**

## SRAN: Un enseignant peut-il demander une autorisation d'absence à l'avance pendant la semaine de stage ?

Non. Dans le cas où il se sait pris à l'avance pendant l'une des demi-journées, il ne doit pas se porter volontaire.

#### SRAN: Que faire en cas de retard de l'enseignant?

En cas de retard, l'enseignant joint par téléphone le gardien de l'école et/ou un collègue encadrant un stage dans l'école afin que les élèves soient pris en charge en l'attendant.

#### SRAN: Que faire en cas d'absence imprévue de l'enseignant?

Le rectorat est informé de l'absence de l'enseignant : 01 44 62 40 75.

Deux cas se présentent :

- la taille des groupes permet d'accueillir les enfants dans un autre groupe, surtout s'il s'agit d'une absence pour une demi-journée
- dans le cas d'une absence de l'enseignant impossible à pallier, les parents doivent être informés dans les meilleurs délais de l'impossibilité d'accueillir leur enfant.

#### PENDANT LE STAGE : CONTENUS, DEMARCHES

#### **SRAN: Quels contenus?**

Le contenu des activités en français et mathématiques est déterminé par l'enseignant du stage, en fonction des informations transmises par le maître de la classe (d'où leur importance) et selon, donc, les besoins des élèves.

#### SRAN: Y a-t-il des démarches pédagogiques propres à ces stages?

Voici quelques réponses.

#### Il ne vaudrait mieux ne pas...

- enchainer avec la classe sans différences de fonctionnement
- déstabiliser l'élève fragile, définir des objectifs hors de portée
- proposer la même chose à tous
- conduire de manière magistrale le groupe
- laisser principalement l'élève travailler seul
- enchainer des batteries d'exercices photocopiés.

#### Des suggestions : il vaudrait mieux...

- indiquer la finalité du stage, mettre les élèves en confiance, essayer de mettre chaque élève en situation de réussite ;
- comprendre et analyser les lacunes, adapter les tâches aux capacités des élèves, afficher des objectifs individuels, montrer en quoi les exercices proposés permettent de progresser ;
- observer, comprendre les stratégies des élèves, les faire formuler ;
- favoriser les interactions dans ce groupe réduit : on préférera ainsi organiser les tables rapprochées en un seul groupe pour faciliter les échanges ;
- prévoir des alternances :
  - de situations-problèmes/d'exercices d'entrainement,
  - de travaux à l'oral/de tâches écrites.
  - d'activités individuelles/collectives;
- annoncer en début de matinée ce que l'on va faire ; organiser un petit bilan en fin de demijournée : ce sur quoi chacun a travaillé, progressé, et comment ; les points sur lesquels on va travailler le lendemain ;
- dans le cahier de l'élève, garder des traces du fonctionnement du stage : emploi du temps, progrès réalisés, commentaires de l'élève, du professeur ;
- à la fin du stage, remplir ensemble la fiche navette à transmettre.

#### LE ROLE DE CHACUN AVANT, PENDANT, APRES

#### SRAN : Quel est le rôle du directeur d'école (toute école maternelle et élémentaire) ?

- Il transmet à ses collègues enseignants la possibilité d'être volontaires pour encadrer un stage ;
- il transmet à l'inspecteur la liste des enseignants volontaires.

#### SRAN : Quel est le rôle du directeur d'école élémentaire (toute école élémentaire) ?

- Il prépare le document d'information à remettre aux parents des élèves choisis par les enseignants pour bénéficier d'un stage ;
- il recense les élèves et s'assure de l'accord des parents ;
- lorsque la participation d'élèves à un stage est confirmée, il veille à ce que la <u>fiche navette</u> soit complétée par l'enseignant de chaque élève stagiaire ;
- il veille à ce que la fiche navette soit transmise (IEN, enseignant du stage);
- il identifie les élèves ayant un PAI ou PPS qui participeraient à un stage afin de faire le nécessaire ;
- il s'assure que chaque élève effectuant un stage hors de l'école sera pourvu d'un cahier pour le stage ;
- il réceptionne la fiche navette complétée à l'issue du stage et veille à ce qu'elle soit communiquée au maître de la classe et aux parents ;
- il prépare les informations nécessaires à communiquer au conseil d'école ;
- il veille à ce que ce dispositif soit inclus dans le projet d'école.

#### SRAN : Quel est le rôle du directeur de l'école où est organisé un stage ?

Il n'est pas tenu d'être présent dans l'école pendant le stage. Avant que le stage ait lieu :

- il s'assure que les conditions matérielles sont réunies pour le déroulement du stage ; il détermine notamment les salles à utiliser ; il informe le gardien des conditions de déroulement du stage ;
- il prépare une fiche récapitulant les numéros de téléphone utiles en cas de problème : numéros d'urgence, CAS, etc. ;
- il met le PPMS à la disposition des maitres assurant le stage.

#### SRAN : Quel est le rôle de l'inspecteur de la circonscription ?

Il a un rôle de coordination et d'organisation pour :

- recueillir la liste des enseignants volontaires ;
- recueillir la liste des élèves proposés pour les stages avec accord des parents ;
- organiser les groupes ;
- déterminer les écoles de stage ;
- transmettre au rectorat les noms des enseignants volontaires qui ne sont pas retenus ou au contraire demander à obtenir des enseignants supplémentaires en cas de besoin ;
- s'assurer que les fiches navettes entre les enseignants de l'élève et l'enseignant du stage sont bien transmises, avant et après le stage ;
- veiller d'une façon générale au bon déroulement des stages.

Par ailleurs, il s'assure lors de ses inspections que la participation aux stages est bien articulée aux autres aides dont bénéficient les élèves

#### SRAN : Quel est le rôle de l'enseignant de l'élève qui participe à un stage ?

- Il identifie les élèves concernés ;
- il informe les parents en transmettant le message écrit préparé par le directeur de l'école ;
- il entretient un dialogue avec la famille pour s'assurer de l'adhésion des parents et de l'élève et de la nécessaire assiduité ;
- lorsque le stage est confirmé, il complète la <u>fiche navette</u> qu'il transmet à l'enseignant du stage et à l'IEN; il fournit éventuellement à l'enseignant du stage les informations complémentaires qu'il juge utiles; il identifie avec l'élève les points à travailler prioritairement;
- juste avant le début du stage, il rappelle aux parents et à l'élève le rendez-vous précis du début du stage ;
- il prévoit un cahier pour l'élève qui sera utilisé pendant le stage ;
- au retour d'un stage pendant les vacances de printemps, il fait le point avec l'élève sur son stage.

#### SRAN : Quel est le rôle de l'enseignant encadrant le stage ?

- Il reçoit la liste des élèves stagiaires, la feuille de présence, le nom et l'école des enseignants de la classe des élèves et le lieu d'implantation du stage ;
- il réceptionne la <u>fiche navette</u> remplie par l'enseignant de chaque élève qui lui permettra d'adapter ses interventions aux besoins des élèves ; il s'assure qu'il dispose des coordonnées téléphoniques des parents ;
- si nécessaire, il prend contact avec l'enseignant des élèves stagiaires pour recueillir toute information utile ou reçoit de sa part des informations complémentaires jugées utiles ;
- si le stage ne se déroule pas dans son école, il prend contact avec le directeur de l'école dans laquelle le stage a lieu pour avoir des précisions matérielles quant à l'organisation : accès à la salle de classe, clef, téléphone, PPMS...;
- il est responsable de l'organisation pédagogique d'un stage ; il pourra prendre en compte les suggestions pédagogiques (voir p. 10) ;
- il pointe les présences et signale aux familles toute absence éventuelle ;
- il remplit en fin de stage un bilan sur la fiche navette ;
- il transmet à l'inspection : la feuille de présence, le bilan, le formulaire « Etat individuel des heures supplémentaires ».

#### SRAN: Quels sont les liens entre enseignants (de l'élève, du stage)?

L'enseignant fournit un cahier à l'élève pour le stage.

« Avant le début du stage, l'enseignant de la classe établira un bilan de compétences en français et mathématiques de chaque élève concerné qu'il transmettra à l'enseignant ou aux enseignants qui conduira le stage. C'est sur la base de ce constat que les actions pédagogiques seront connues de sorte qu'elles puissent commencer dès le début de l'action. A la fin du stage, une évaluation des progrès de chaque élève sera faite et communiquée à la famille ainsi qu'à l'enseignant de la classe. » (note ministérielle du 1<sup>er</sup> février 2008 relative à l'organisation de stages de remise à niveau : <a href="http://media.education.gouv.fr/file/02\_fevrier/40/5/stages\_pour\_CM1\_CM2\_23405.pdf">http://media.education.gouv.fr/file/02\_fevrier/40/5/stages\_pour\_CM1\_CM2\_23405.pdf</a>)

Le document de communication entre l'enseignant de l'élève et l'enseignant encadrant le stage (la fiche navette) permet à ce dernier de cibler son intervention et son aide et à l'enseignant de l'élève d'avoir un retour sur le stage.

## SRAN: Le maître de la classe peut-il fournir à l'élève d'autres documents qu'un simple cahier pour le stage et à son collègue d'autres précisions que celles de la fiche navette ? Oui, s'il le juge utile :

- il peut proposer à l'élève d'emporter le cahier de leçons, le cahier d'exercices habituel, un manuel...;
- à son collègue il peut fournir toute précision qui lui semblerait nécessaire (suggestions pour stimuler l'élève, PPRE...)

#### SRAN: Quel est le rôle du RASED?

- Les enseignants spécialisés peuvent être volontaires pour encadrer un SRAN ;
- ils peuvent proposer la participation de certains élèves aux stages ;
- ils contribuent à la mise en œuvre d'une bonne complémentarité des aides en général, SRAN et aides spécialisées comprises ;
- ils peuvent jouer un rôle dans la recherche de l'adhésion de la famille et/ou de l'élève à la participation à un stage.

#### SRAN : Quel est le rôle du conseil de maîtres ou de cycle ?

- Faire le point sur les élèves concernés par les stages de remise à niveau, avant et après les stages ;
- veiller à l'articulation des aides incluant ce dispositif pour les élèves concernés, et à sa place dans le projet d'école.